

LEKHA DODI

Parachat "Vayétsé"

n° 580

«J'ai promis, je dois respecter», par Rav Moché Mergui – Roch Hayéchiva

Yaacov Avinou, à la veille de sa sortie d'Israël pour un exil forcé, fuit la colère de son frère Essav qui veut le tuer. Il vient solliciter l'aide d'Hashem à l'endroit même où ses pères ont priés : Le Bet Hamikdach. Il s'y endort et Hashem lui parle dans un rêve prophétique et lui promet sa protection (Berechit 28. Verset 13-15).

A son réveil Yaacov Avinou formule un vœu par lequel il s'engage à :

- « Si Hashem est avec moi,
- S'il me protège dans la voie où je marche,
- S'il me donne du pain à manger et des vêtements pour me couvrir,
- Si je retourne en paix dans la maison de mon père, alors l'Eternel Sera pour moi Elokim, MIDAT ADIN
- Et cette pierre que je viens d'ériger en monument deviendra la Maison du Seigneur,
- Et tous les biens que Tu me donneras, je T'en offrirais le maasser, la dime ».

La formulation de ce vœu nécessite quelques explications :

- Pourquoi Yaacov utilise-t-il la formule conditionnelle « si », avait-il des doutes sur la promesse divine ?
- Pourquoi Yaacov mentionne-t-il le nom divin de rigueur « Elokim », pourtant il se trouve dans une situation dangereuse, menacé par Essav et il doit confronter le redoutable Lavan. Il a besoin de la faveur divine ?
- Que signifie l'expression du pain à manger ? Le pain n'est-il pas destiné à être mangé ? Pourquoi promet-il : « L'Eternel sera mon Elokim, Midat

Hadin » ? Enfin il promet de donner la dime sur sa richesse, c'est une évidence !

Yaacov Avinou nous enseigne que l'homme doit s'engager par un Neder, un vœu au moment de détresse ou de danger. Yaacov ne doute pas de la promesse divine mais son inquiétude est légitime. Va-t-il mériter cette promesse. En effet il s'interroge : pourrait-il résister à l'influence néfaste de Lavan et aux mœurs d'un pays hostile au monothéisme.

Le Neder stimule l'homme, le motive à maintenir son engagement et de résister aux forces du mal « J'ai promis, je dois respecter ! ». Le souhait de Yaacov est d'être en bonne santé, d'avoir le strict nécessaire, du pain pour manger et des habits pour se vêtir.

Yaacov Avinou veut revenir en paix dans la maison de son père sans avoir commis de fautes. Son objectif est d'atteindre le plus haut niveau de relation avec Hashem à savoir la Midat Hadin, c'est-à-dire : sans aucunes faveurs.

Je veux que son nom repose sur moi du commencement à la fin. Rachi explique « C'est-à-dire d'être irréprochable. Que tous mes enfants soient fidèles à Hashem ».

Que cette pierre soit le socle du Bet Hamikdach, et enfin je donne la dime - le Maasser de tous mes biens : Donner la dime est une chose évidente, mais reconnaître que toute sa réussite c'est grâce à la volonté divine voilà qui est encore plus fort.

Hakadoch Barouhou soutient toujours celui qui s'engage à lui rester fidèle par le vœu « J'ai promis, je dois respecter ».

Horaires CHABAT KODECH

Vendredi 28 novembre 2014 – 6 kislef 5775

Allumage des Nérot 16h38 / Coucher du soleil 16h56

Samedi 29 novembre 2014 – 7 kislef 5775

Fin du Chéma 09h32

Fin de Chabat 17h43 / Rabénou Tam 17h51

Leha Dodi dédié à la mémoire de notre
Maître Rabénou Ovadya Yossef ztsal

Quelle est la différence entre Israël et les nations ?

Par Rav Imanouël Mergui

Article dédié à la mémoire et à la réfoua chéléma des proies à la terreur et à la barbarie.

Au vu de ce qui se passe dans le monde à l'heure actuelle et en particulier en Erets Israël il me semble que chaque juif doit s'interroger sur cette question. N'oublions pas que tous les matins dans les premières bénédictions de la prière nous récitons la bénédiction "chélo âssani goy – qui ne m'a pas fait non juif ! ». En réalité nombreux sont ceux qui n'aiment pas marquer cette différence entre Israël et les nations, certains œuvrent même pour que Israël en tant que nation et terre soit semblable aux autres nations et autres terres. Et pourtant... Cette différence est marquée dans nombre de passages de la Tora et nos prières. Pour ne citer que quelques exemples : dans la prière "ata h'onantanou" que nous intercalons dans la prière du samedi soir nous disons bien « Tu as dit de séparer Israël des autres peuples ». Nous vivons dans cette différence d'Israël et des autres peuples. Mais il ne suffit pas de le dire. Il faut comprendre pourquoi ou plutôt en quoi nous sommes différents des autres ?

La réponse est simple et pourrait être formulée en quelques mots : il n'y a aucun point commun entre Israël et les nations ! Il y a au moins soixante-dix différences entre Israël et les autres nations (puisqu'il y a soixante-dix nations !).

Les peuples ne sont pas égaux dans leur spécificité, encore moins Israël ! Toutefois marqué une différence ne souligne pas une exclusion de l'autre, un rejet de l'autre ou pareille chose. Aujourd'hui l'homme a soulevé toutes les barrières des différences notamment entre homme (masculin) et femme (masculin). L'art du couple c'est de comprendre que je suis différent de ma femme et que je respecte cette différence, plus encore que j'apprends à vivre avec cette différence. Le refus de cette différence a conduit

l'humanité à l'homosexualité ainsi qu'au terrorisme sous toute forme soit-il.

C'est bien de ce respect de l'autre que je veux traiter ici parce qu'il m'impressionne pour marquer la différence entre Israël et les nations. Attention je ne condamne ici personne, je veux seulement expliquer la qualité d'Israël – Israël dans le sens Tora du terme et non dans son sens politique (actuel) ou nationaliste. En vérité c'est bien cela le problème : posons la question simplement qu'est-ce que Israël ?! Les philosophes, les sociologues, les politiciens se sont penchés sur cette question. Leur étude manque d'un point fondamental, comme le dit Rav Saâdya Gaon : ce n'est que par la Tora qu'Israël Est ! Alors, en toute honnêteté interrogeons la Tora de ce qu'elle définit par Israël. Toute analyse soit-elle d'Israël qui occulte la vision de la Tora est erronée. Allons-nous demander à un ignorant de la médecine qu'est-ce qu'un médecin ? Un acteur de cinéma va-t-il nous dire que veut dire être juif ?

La Tora n'est pas qu'un livre de loi, elle est le mode d'emploi du juif. D'ailleurs lorsqu'un non juif désire se convertir on se doit de lui parler de l'histoire des juifs – non pas histoire "à dormir debout" mais histoire qui façonne le juif (voir Yébamot 47A, Maïmonide Isouré Bia 13 et 14, Choulh'an Arouh' Y"D 268).

Il est vrai que ce dit respect (dont je n'ai pas dit encore ici de quel respect je parle ?...) se retrouve chez certaines nations – il me semble important en tant que citoyen niçois de rappeler et d'apprécier les discours, de solidarité et d'amitié, tenus par notre maire Monsieur C. Estrosi à l'égard de la communauté juive et israélienne !

La différence qui marque Israël par rapport aux nations dont je voudrais étudier avec vous se

trouve dans les Pirké Avot 3^{ème} chapitre « Rabi H'anina Ségan Hacoanim dit : prie pour la paix du royaume, car si les hommes ne craignent pas les autorités chacun engloutirait son prochain ». Je crois (pour ne pas dire que je suis sûr) que nous sommes l'unique peuple au monde qui prie pour la paix et la réussite des autorités. Dans les livres de prières (voyez par exemple Patah' Eliyahou page 232 avant la prière de Moussaf de Chabat) il y a une prière récitée spécialement pour les pouvoirs publics et les gouvernants. Les nations prient pour la destruction d'Israël ou restent neutre (peu sont ceux qui défendent Israël). Israël prie pour la réussite des peuples, pour leur paix et leur prospérité. Cela va bien au-delà du respect de l'autre c'est carrément prier pour sa réussite ! On retrouve également de nombreux passages dans le Talmud où les Sages confronté au rapport d'avec les peuples ont su instituer des règles pour respecter la sensibilité des peuples (ces institutions portent le nom dans le Talmud de "michoum éva").

Rachi commente : Rabi H'anina secondait le grand cohen au Temple – c'est-à-dire que cet enseignement nous vient du lieu le plus saint que représente le Temple ! La paix du royaume – comme dit le prophète Yirméya « interrogez la paix de la ville où je vous ai exilé » !, même au sein des nations. On approchait au Temple des sacrifices pour la réussite des peuples, tel ce qui est fait durant la fête de Soucot où ce n'est pas moins de soixante-dix sacrifices qui étaient offertes en faveur des nations !

Rabénou Yona explique : cet enseignement nous apprend qu'il ne convient pas que l'homme oriente ses prières uniquement à ses fins personnels, il convient que l'homme prie pour tout le monde et se plaigne de la souffrance de tout autre soit-il.

Maharal Dereh' Hah'aïm : le royaume est synonyme d'unification des hommes, c'est le rôle même du roi que d'unir et de réunir les citoyens – Israël ne prône pas la division bien au contraire il œuvre pour voir tous les hommes unies (voir encore Maharal qui explique que c'est l'absence de la Tora et de son message qui conduit les hommes à s'engloutir !...).

Rabi H'ayim de Volozyn dans son Rouah' H'aïm note un point fondamental : Rabi H'anina Ségan Hacoanim qui est l'auteur de cette prière conseillée à l'égard des nations, vivait au temps des romains destructeurs du second Temple et, ce maître veut nous dire que même lorsque nous sommes sous l'emprise de l'autorité qui nous détruit nous avons le devoir de prier pour ceux qui nous gouvernent, cette obligation nous parvient de la Tora ! A fortiori que nous nous devons de prier à l'avantage des peuples qui nous font du bien !

Dans son Anaf Ets Avot Rabénou Ovadya Yossef ztsal dit que Rabi H'anina Segan Hacoanim a lui-même souffert des autorités ; nous nous trouvons à la période du second Temple où les cohanim au Temple étaient choisis par les romains, leur choix de nommer un cohen se faisait pas les sommes qu'offraient les cohanim aux romains. Une partie du peuple se plaignait donc des empereurs qui maltraitaient le peuple, alors Rabi H'anina leur rappelle que rien ne nous autorise à dénigrer les autorités et bien au contraire nous devons prier pour les gouvernants. Rav Méir Chapira de Lublin suit cette idée et s'interroge : comment Rabi H'anina nous demande de prier pour la paix du gouvernement alors que lui-même en a subi des conséquences du fait du refus de sa nomination ? Je voudrais rajouter sur cette question : nous savons par ailleurs que Rabi H'anina a été massacré par les romains (voir Choulh'an Arouh' O'H 580) ! Là est la force de l'enseignement de Rabi H'anina poursuit le Rav Chapira : Rabi H'anina nous enseigne qu'il est préférable de vivre dans un pays gouverné, quel que soit la qualité du gouvernement, plutôt que de vivre sans gouvernement ce qui conduit bien évidemment à l'anarchie et au désordre (rapporté dans Avot Méitivta).

Rav Hirsch dans son commentaire sur Avot écrit : la réussite des hommes dépend des pouvoirs autoritaires, respecte ces pouvoirs. Sois un citoyen qui se soucie des autorités en priant pour elles ! Car, si le gouvernement s'effondre les hommes se dispersent et deviennent sauvages.

Le H'afets H'aïm note que tout ceci est dit tant que les nations nous laissent pratiquer la Tora et les mitsvot par contre lorsque la Tora es atteinte et qu'on ne nous laisse pas nous investir dans et pour la Tora alors tous les combats sont permis, nous nous battons pour Hakadosh Barouh' Hou ! (voir plus longuement à ce sujet dans le commentaire Torat H'aïm sur Avot du Rav Herchkowitch).

Rav Israël Méir Lau dans son Yah'el Israel rappelle que Rabi H'anina est un fervent battant pour le Chalom ; lorsque la prière des cohanim se clôture par le mot chalom, Rabi H'anina commente : que D'IEU place la paix dans ton couple ! La paix à l'extérieur comme à l'intérieur, la paix de partout, la paix à tout prix. C'est là encore un point majeur qui marque la différence entre Israël et les nations : son rapport à la question du couple ! Le respect de tout autre soit-il de proche et de loin.

Le Lev Avot (rapporté dans Avot Métivta) note que ces prières doivent se faire quotidiennement dans toutes nos prières et non pas seulement de façon occasionnelle !

Le Rabi de Kotsk disait : il faut prier pour la paix davantage lorsque les états sont en paix plus que lorsqu'ils sont en guerre, effectivement lorsqu'ils sont en guerre ils n'ont pas le temps de parler des juifs, par contre lorsqu'ils sont en paix ils se tournent vers nous pour nous assaillir de mauvais décrets !

Le Michné Halah'ot (Avot Métivta Péniné Halah'a) souligne que ce comportement de souhaiter la paix aux autorités s'inscrit dans le même ordre d'idée que ce qu'enseigne le Talmud au traité Guitin 62A qu'il convient de souhaiter chalom à tout non juif que nous rencontrons !; le juif souhaite le chalom et prie pour le chalom de tous.

Rabi Yoel Taitelbaum ztsal (Avot Métivta Péniné Halah'a) fait remarquer une idée très puissante et très importante dans cette michna : la prière que nous récitons en faveur des autorités ne se limite

pas aux autorités locales, là où nous vivons, elle va bien au-delà : chaque communauté prie pour l'ensemble des gouvernements dans le monde en tout lieu où se trouvent des juifs afin qu'ils ne subissent pas les effrois de l'exil.

Israël se préoccupe de la paix dans le monde ! C'est ce qui fait sa force, et c'est ce qui marque sa différence et sa singularité.

**Fasse D'IEU que la paix réside dans le monde.
Amen !**

Au moment où je clôture mon article je lis le témoignage d'un blessé de l'attentat dans une synagogue à Har Nof Yérouchalaïm, il dit entre autres : « au moment où je disais "ossé chalom" j'ai entendu des coups de feu ! »...

Pour bien saisir quelle est la force de la prière on peut s'inspirer du commentaire qui suit : Un homme est venu poser une question au Gaon Rav Yitsh'ak Zilberstein chalita en ces termes "ma femme est gravement malade mais elle demande qu'on ne dise rien à ses parents, je voudrais malgré tout en informer ses parents afin qu'ils puissent prier pour sa guérison ; ai-je le droit ? Le Rav a répondu : A la fin de la parachat Vayétsé (31-55) la Tora raconte que Lavan se leva le matin pour embrasser ses fils et ses filles et les bénir (avant qu'il s'en aillent). Le Sforno commente : la Tora nous raconte que Lavan bénit ses descendants afin de nous livrer comme enseignement qu'on ne doit jamais négliger la bénédiction de quiconque, en particulier la bénédiction des parents ! Cette bénédiction du fond du coeur prononcée par le père est sans aucun doute d'un grand effet. Tout aussi impie que sont les parents, tel Lavan, il n'en reste pas moins qu'ils sont également animés de tselem elokim (âme divine) !... (Baréh'i Nafchi fin Vayétsé)

Les 15 ans du Leha Dodi arrivent, si D' veut ; prenez part à sa diffusion, envoyez vos dons à : C.E.J. 31 avenue henri barbusse 06100 Nice / www.cejnice.com